

09h 00 à 10h00:

- **Accueil et inscription des participants**

10h 00 à 10h 20 :

Ouverture Officielle

- Allocution de Monsieur Le Ministre de la Santé ;

10h 20 à 10h 40 :

- Bilan du Plan d'Action des Urgences Médicales 2012-2016

Dr BOUDAK A. Directeur des Hôpitaux et des Soins Ambulatoires

10h 40 à 11h 00 :

- Signature Officielle de la Convention du Centre d'Expertise en Evaluation des Urgences de Fès

Pause-café

Programme pour les Officiels

- Visite des Stands
- Visite du CRAM du SAMU de Rabat
- Cérémonie de répartition des ambulances au DPAAG

Suite du programme pour les Participants

11h 30 à 11h 40 :

- **Projection d'un Film sur l'HéliSMUR**

11h 40 à 12h 00 :

- L'organisation des SAMU au Maroc et leur bilan d'activités

Dr AFIFI I. Chef de la Division des Urgences et Secours

12h 00 à 12h 20 :

- Les SAMU Obstétricaux

Dr HACHRI H. Chef de la Division des Soins Ambulatoires



12h 20 à 12h 30 :

- **Projection d'un Film sur le SAMU obstétrical**

12h 30 à 14h 30 :

Pause-déjeuner

14h 30 à 16h 00 :

- SAMU 01 (Rabat): La Régulation Médicale « 141 »

Pr KETTANI A.

- SAMU 02(Casablanca): Etat d'avancement et contraintes

Pr MOUHAOU M.

- SAMU 04 (Marrakech) : SMUR et HéliSMUR.

Pr NEJMI H.

- SAMU 03 (Fès) : L'offre de service dans la chaine d'intervention des urgences médicales

Pr KANJAA N. / Pr BOUKATTA B.

- SAMU 07 (Meknès) : Expérience du CESU de Meknès

Dr LOUKILI H.

- Partenariat public-privé : SAMU EL Jadida

Dr BOUTTERADA. EL M.

16h 00 à 17h 00 :

Discussion

17h 15 :

Recommandations et perspectives

Pause-café et clôture



Le lancement du Plan d'Action des Urgences Médicales le 05 mars 2013 par SM le Roi que Dieu l'Assiste est pour nous une date à célébrer pour pérenniser cet engagement de la haute autorité du pays dans l'histoire des urgences médicales au Maroc.

Objectifs :

1. Dresser un bilan et présenter l'état d'avancement du Plan d'Action des Urgences Médicales
2. Sensibiliser les responsables des services déconcentrés sur l'importance de la mise en place des SAMU/SMUR notamment avec la mise en service du numéro national unique des appels médicaux d'urgence «141».
3. Partager les expériences et discuter sur les pistes d'amélioration et les solutions éventuelles aux contraintes du terrain.

La mise en place des SAMU remonte à plus de 7 ans, s'inscrivant dans la continuité des actions de restructuration des urgences médicales menées par le Ministère de la Santé depuis plus de 15 ans, et ceci grâce à des personnes qui y ont cru. Les premiers SAMU, dont celui de la région de RSZZ et GCBH et celui de la région du Grand Casablanca, ont investi beaucoup d'énergie pour réussir ce vaste chantier, malgré les périodes de latence inhérentes à plusieurs intervenants. Actuellement, seuls 7 SAMU sur les 11 programmés sont opérationnels, néanmoins, la nouvelle constitution et la volonté politique de garantir un accès aux soins pour tous nous permettra d'aboutir à notre objectif dans les meilleurs délais. C'est dans cette optique que le Ministère compte compléter cette plateforme des SAMU par la mise en place des SMUR dans les CHR en les dotant de nouvelles ambulances équipées afin de mieux concrétiser cette action dont les retombées sur le citoyen sont inestimables.

La réussite de la mise en œuvre de ce dispositif n'est possible qu'à travers des personnes engagées avec un leadership exemplaire. Si pour le moment, la régulation ne concerne que l'inter hospitalier, nous devons faire le nécessaire pour passer au transport primaire car beaucoup de patients et blessés arrivent aux urgences dans un état critique faute de soins efficaces et précoces sur le terrain et pendant le transport, il faut donc que la médecine d'urgence sorte hors des murs de l'hôpital.

La circulaire du RISUM n°1147 du 04 Juillet 2011 est une vraie révolution et une réforme à elle seule, sa compréhension et son application permettra la mise en place de tout le réseau des urgences. La circulaire ne fait pas que citer le concept et l'organisation de ce réseau mais le contourne par toutes les instances qui veilleront à sa mise en place et à sa mise en œuvre. Le Plan National des Urgences Médicales 2012-2016 fruit d'un travail ardu par des équipes avérées amènera à la traduction de la circulaire en des actions sur le terrain à impacts perceptibles par le citoyen. Ses composantes à savoir la mise en service du numéro national unique des appels médicaux d'urgence «141» qui est une mesure supplémentaire permettant de corroborer la circulaire et faciliter aux citoyens et citoyennes l'accès aux services médicaux d'urgence, la formation des professionnels de santé en gestes de soins d'urgences, la rénovation et le renforcement du parc ambulancier, le partenariat public-public et public - privé ainsi que la mise en place des SAMU-SMUR sont des actions réfléchies et courageuses à implanter au plus vite pour réussir ensemble notre objectif ultime : améliorer la prise en charge des urgences médicales.



اللقاء الوطني الأول

لمصالح الإسعاف الطبي الإستعجالي

1^{ère} Rencontre Nationale des SAMU

19 Mars 2014

Salle de conférence du Conseil National
de l'Ordre National des Médecins
Rabat

قاعة المحاضرات بالمجلس الوطني
للهيئة الوطنية للطببيات والأطباء – الرباط

PROGRAMME



وزارة الصحة
Ministère de la Santé